



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 2 JUIN 2020

ORDRE DU JOUR

1 – Administration générale

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 5 mai 2020 et de la séance extraordinaire tenue le 22 mai 2020
- 1.3 Mot de la mairesse
- 1.4 Adoption du Règlement numéro 547-2020 modifiant le *Règlement de zonage numéro 436-2011* afin de permettre l'usage « casernes de pompier », de la classe d'usages P5 – Équipement de sécurité publique, à titre d'usage particulier spécifiquement autorisé dans la zone 030-Ha
- 1.5 Modification du Règlement numéro 546-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 1 483 000 \$ pour la reconstruction de la caserne de pompiers de Barachois et l'achat d'appareils de protection respiratoire pour le service de sécurité incendie
- 1.6 Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) – Projet de reconstruction de la caserne de pompiers de Barachois
- 1.7 Annulation d'affectations du surplus
- 1.8 Approbation des comptes
- 1.9 Approbation – Rapport financier de l'Office municipal d'habitation de Percé pour l'exercice 2019
- 1.10 Signature de la convention collective avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Percé (CSN)
- 1.11 Vente à Mme Carol Rehel Annett d'une section de l'ancienne route 6 située sur le lot 6 280 372 du cadastre du Québec, secteur Saint-Georges-de-Malbaie

- 1.12 École secondaire du littoral – Demande de soutien financier – Graduation en situation de pandémie
- 1.13 Demande d'appui de la Ville de Rimouski dans le cadre de sa demande d'aide financière au Fonds municipal d'aide juridique de l'UMQ

2 – Voirie municipale

- 2.1 Déclaration de propriété municipale sur la route Chicoine, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, en vertu de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales*
- 2.2 Société québécoise des infrastructures – Travaux de réfection de la conduite d'égout domestique du palais de justice de Percé – Autorisation pour interventions sur les trottoirs, bordures et aménagements appartenant à la Ville
- 2.3 Appel d'offres public – Fourniture d'un chargeur sur roues usagé
- 2.4 Services en ingénierie – Projet d'aménagement d'une fosse de réparation à l'intérieur du garage municipal
- 2.5 Affichage d'un poste saisonnier (été) vacant – Journalier
- 2.6 Affichage d'un poste temporaire à temps complet (remplacement d'un congé de maladie) – Ouvrier-opérateur

3 – Hygiène du milieu

- 3.1 Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie – Demande d'appui – Projet « Conditionnement et intégration des plastiques souples dans l'asphalte et fabrication d'objets »
- 3.2 Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie – Demande d'appui – Projet « Transformation et réutilisation locale de matières plastiques (plastiques souples) dans la fabrication de pièces d'ingénierie (mobilier urbain) »

4 – Aménagement, urbanisme et développement

- 4.1 Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale – Construction d'une résidence unifamiliale isolée sur le lot 6 367 542, cadastre du Québec, situé sur le chemin Bougainville, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie
- 4.2 Adhésion à l'organisme Action patrimoine
- 4.3 Mme Lisa-Marie Gagnon, agente de développement en patrimoine immobilier – Inscription à une formation en patrimoine bâti (en ligne) offerte par Action patrimoine

- 4.4 Présentation d'un projet dans le cadre du Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR), volet 4 « Soutien au développement, à l'amélioration et au maintien des infrastructures récréotouristiques locales »
- 4.5 Requalification de l'église Saint-Michel de Percé – Volet incubation – Projet « Espace des congrès de Percé »
 - 4.5.1 Demande d'aide financière au Fonds d'aide aux organismes (FAO)
 - 4.5.2 Demande d'aide financière au Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR) Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- 4.6 Site de la Rivière-aux-Émeraudes – Fermeture du secteur de la chute pour 2020

5 – Tourisme

- 5.1 Proposition de M. Michel Collin pour l'exploitation d'un casse-croûte dans le bâtiment de services de la halte routière du site de la Tête d'Indien avec entretien du terrain et du bloc sanitaire

6 – Affaires nouvelles

- 6.1
- 6.2
- 6.3

Note :

Séance tenue à huis clos, tel qu'autorisé par le gouvernement du Québec dans le cadre des mesures préventives mises en place pour minimiser les risques de propagation du coronavirus (COVID-19)